



45/06-10.

Chauny, le 21 juin 2010

Le Président de la communauté de communes
Chauny – Tergnier

à

Monsieur le Président
CPDP Roissy-Picardie

Regus le Dôme - 1, rue de la Haye

BP 12910

95731 ROISSY CDG Cedex

Direction Générale

N. Réf. : BJY

V. Réf. :

Affaire suivie par : ALEXANDRE Luc

Tél : 03.23.39.94.94

Monsieur le Président,

Le projet « Picardie Roissy » par la réalisation d'un barreau TGV d'une dizaine de kilomètres entre Roissy et Creil va enfin connecter notre Région au réseau national à grande vitesse et ainsi combler un réel retard en matière de desserte ferroviaire nationale voire européenne.

Au regard des grands aménagements ferroviaires, la réalisation de cette liaison TGV est d'un coût marginal par rapport aux effets induits pour le développement stratégique de la Picardie notamment en matière économique et touristique.

Sur les 203 gares françaises actuelles du réseau TGV, une seule bénéficie à la région Picardie ; la gare TGV Haute Picardie dont le rôle devra être préservé et développé. Pour autant, le projet « Picardie Roissy » connectera 20 villes picardes au réseau à grande vitesse dont Chauny et Tergnier notamment par « l'étoile » de Creil. Il constituera un accès plus facile au Pôle de Roissy et aux autres villes et régions de métropole sans changer systématiquement de train et de gare à Paris. Il ouvre une relation directe du Pays Chaunois à partir de nos deux gares avec la plateforme aéroportuaire de Roissy, « Porte du monde ».

Le projet « Picardie Roissy » constitue une chance historique, pour que les principales villes picardes voient arriver le TGV dans les 10 ou 15 ans qui viennent.

Le Pays Chaunois s'était déjà prononcé favorablement, parce que directement concerné, pour le grand projet Régional « Picardie Roissy » défini dans le cadre du SRADTT.

En ma qualité de Député de l'Aisne, de Président de la Communauté de Communes Chauny-Tergnier, et du Pays Chaunois, j'apporte mon soutien plein et entier au projet « Picardie Roissy » dans le cadre du débat public.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Le Président
Jacques DESALLANGRE

Député de l'Aisne